

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE**

**ASSEMBLEE DE CORSE**

**2EME SESSION ORDINAIRE POUR 2012**

**REUNION DES 8 ET 9 NOVEMBRE**

**N° 2012/O2/065**

**QUESTION DEPOSEE PAR M. Jean-Baptiste LUCCIONI  
AU NOM DU GROUPE « CORSE SOCIAL-DEMOCRATE »**

**OBJET: La Corse et le programme d'aide alimentaire : pour une Europe solidaire**

Madame la présidente,

L'Europe de la solidarité serait-elle une simple vue de l'esprit ? On peut le croire en apprenant que sous la pression de l'Allemagne et du Royaume-Uni et de la Suède, l'Union européenne pourrait décider dès l'an prochain de stopper son programme d'aide alimentaire aux plus démunis.

Ces pays n'ont pas hésité à saisir la Cour européenne de justice, qui a fait droit à leur requête. Une telle mesure, qui heurte les consciences, aurait en Corse aussi des conséquences dramatiques, et suscite légitimement des grandes inquiétudes au sein des diverses structures caritatives.

En effet, dans une île où une personne sur cinq vit en dessous du seuil de la pauvreté, le rôle des associations est vital, et enregistrent malheureusement depuis trois ans une sollicitation en hausse constante.

Au-delà des chiffres et des pourcentages, chacun sait ici que notre région est face à une précarisation alarmante. En corollaire, il convient d'avoir présent à l'esprit que sans le concours de Bruxelles, les organismes insulaires seraient face à des difficultés de fonctionnement proches de l'insurmontable. En effet, la part octroyée par l'Europe oscille entre 20 et 75% des produits distribués par le Secours populaire, la Croix Rouge ou les Restos du cœur.

En ces périodes de fêtes, cette problématique qui renvoie au lien social et au concept du vivre ensemble, revêt une acuité encore plus douloureuse. Et écrit la chronique d'un désastre annoncé, si les instances supranationales n'annulent pas leur injuste décision. En Corse, des actions ponctuelles sont de nouveau programmées pour récolter des aliments. Opérations caddie, concerts bénévoles d'artistes, conventions reconduites avec la grande distribution. Bref, la générosité sera encore au rendez-vous. Mais à l'évidence elle ne pourra combler le handicap lié à la fin de l'aide européenne.

Le pire n'est jamais sûr atteste le proverbe. Mais pour lui donner raison il faudrait sans doute lui donner un coup de main. Cela est notre droit mais aussi notre devoir.

Nous savons que les associations ne restent pas inertes. La mobilisation s'accroît sur les réseaux sociaux. Chez nous comme ailleurs une riposte indignée s'organise afin que l'Europe rectifie sa cruelle décision, à défaut de l'avoir évitée.

Notre Assemblée doit aussi faire entendre sa voix dans ce concert de récriminations. Nul n'ignore par ailleurs que des efforts sont accomplis et que l'exécutif n'hésite pas à prendre des décisions afin de soulager autant que faire se peut la misère ambiante.

Mais je crois qu'il serait souhaitable de nous manifester auprès des instances bruxelloises afin de leur dire notre désaveu.

Certes il s'agirait en l'occurrence d'une déclaration de principe. Cependant, notre voix ferait écho à toutes celles, qui un peu partout, se font désormais entendre sur cette pénible affaire.

Je suggère à cet égard que notre conseillère chargée des affaires européennes soit notre porte-parole et qu'elle dise que la Corse, n'accepte pas, elle non plus, ce qui se trame.

Les pères fondateurs de l'Europe avaient une vision certes économique mais aussi sociale. Le Rhin et la Tamise semblent noyer ces notions complémentaires. Angela Merkel et David Cameron aussi.

Je vous remercie